



BULLETIN OFFICIEL DE L'ENIM

n° 4 – 2012

B.O. DE L'ENIM – SOMMAIRE

n° 4 – 2012

Organisation de l'Enim

– Délibérations du Conseil d'administration du 26 novembre 2012

- Délibération n°28 relative au compte rendu des débats de la réunion du 29 mars 2012 p.5
- Délibération n°29 relative au compte rendu des débats de la réunion du 25 juin 2012 p.6
- Délibération n°30 relative au projet de décision modificative du budget 2012 p.7
- Délibération n°31 relative au projet primitif de l'Enim pour l'exercice 2013 p.8
- Délibération n°32 relative aux marchés informatique de 2013 p.9
- Délibération n°34 relative à la modification de l'article 7-2 du bail initial signé avec la Sempat p.10

– Délibérations du Conseil d'administration du 20 décembre 2012

- Délibération n°42 relative au compte rendu des débats de la réunion du 26 novembre 2012 p.11
- Délibération n°43 relative aux améliorations énergétiques des bâtiments de l'Enim p.12
- Délibération n°44 relative au projet de convention d'objectifs et de gestion pour la période 2013-2015 p.13
- Délibération n°45 relative au projet de convention entre l'Enim et le Service Social Maritime relative aux personnels de l'Enim pour la période 2013-2015 p.14
- Délibération n°46 relative à la convention entre l'Enim et la Cnmss pour la mise à disposition de locaux à usage de bureaux de passage sur son site parisien p.15

Régime de sécurité sociale des marins

– Délibérations du Conseil d'administration du 26 novembre 2012

- Délibération n°33 relative au projet d'orientation de l'action sanitaire, sociale et de prévention de l'Enim pour 2013 p.17
- Délibération n°35 relative à la gestion des hôtels des gens de mer pour 2012 p.18
- Délibération n°36 relative à la gestion des hôtels des gens de mer pour le 1^{er} semestre 2013 p.19
- Délibération n°37 relative au foyer de logement de Saint-Quay-Portrieux p.20
- Délibération n°38 relative à la modification de la convention conclue entre l'Enim et la Cmaf p.21
- Délibération n°39 relative au projet de convention entre l'Enim et le service social maritime p.22
- Délibération n°40 relative à la convention de transports sanitaires de Saint Pierre et Miquelon p.23
- Délibération n°41 relative aux évacuations sanitaires des ressortissants de l'Enim en Polynésie française p.24

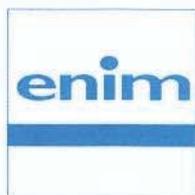
– Délibérations du Conseil d'administration du 20 décembre 2012

– Délibération n°48 relative aux nouvelles orientations mises en place en faveur des femmes marins enceintes
..... p.25

Le Bulletin Officiel (B.O.) de l'ENIM est édité par
Etablissement National des Invalides de la Marine
4 avenue Eric Tabarly – CS 30007 – 17183 Périgny Cedex
www.enim.eu

Rédaction : Sous-Direction des Affaires Juridiques – Département des Etudes Juridiques

ORGANISATION DE L'ENIM



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du 26 novembre 2012

■ Délibération n°28

Le conseil d'administration de l'ENIM approuve le compte rendu des débats de sa réunion du 29 mars 2012.

Le **- 4 DEC. 2012**

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du 26 novembre 2012

Délibération n°29

Le conseil d'administration de l'ENIM approuve le compte rendu des débats de sa réunion du 25 juin 2012.

Le **- 4 DEC. 2012**

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du 26 novembre 2012

Délibération n°30

Le conseil d'administration approuve le projet de décision modificative n°1 du budget 2012 de l'ENIM.

Le **- 4 DEC. 2012**

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du 26 novembre 2012

Délibération n°31

Le conseil d'administration approuve le projet de budget primitif de l'ENIM pour l'exercice 2013 ainsi que le tableau des emplois afférents.

Le **- 4 DEC. 2012**

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du 26 novembre 2012

Délibération n°32

Le conseil d'administration délègue au directeur de l'ENIM sa compétence pour passer, en 2013, les marchés informatiques dont la liste lui a été proposée et qui présentent, chacun, des montants prévisionnels supérieurs à 90 000 € hors taxes.

Le - 4 DEC. 2012

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du 26 novembre 2012

■ Délibération n°34

Le conseil d'administration autorise le directeur de l'ENIM à signer le présent avenant relatif à la modification de l'article 7-2 du bail initial signé avec la SEMPAT.

Le - 4 DEC. 2012

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du jeudi 20 décembre 2012

Délibération n°42

Le conseil d'administration de l'ENIM approuve le compte rendu des débats de sa réunion du 26 novembre 2012.

Le

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du jeudi 20 décembre 2012

Délibération n°43

Le conseil d'administration de l'ENIM prend acte des éléments portés à sa connaissance et décide de retenir pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments de l'ENIM de Saint-Malo, Lorient et Paimpol le niveau de programmation 4 pour son exécution au cours de la période 2013-2016

Le

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du jeudi 20 décembre 2012

Délibération n°44

Le conseil d'administration de l'ENIM approuve le projet de convention d'objectifs et de gestion pour la période 2013 – 2015 entre l'Etablissement et l'Etat.

Le

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du jeudi 20 décembre 2012

■ Délibération n°45

Le conseil d'administration de l'ENIM approuve le projet de convention entre l'ENIM et le Service Social Maritime relative aux personnels de l'ENIM pour la période 2013-2015.

Le

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET

enim

établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Établissement national des invalides de la marine

Séance du jeudi 20 décembre 2012

■ **Délibération n°46**

Le conseil d'administration autorise le directeur de l'ENIM à signer une convention avec la Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS) relative à la mise à disposition de locaux à usage de bureaux de passage sur son site parisien. Cette convention est signée pour une durée d'un an renouvelable.

Le

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET

REGIME DE SECURITE SOCIALE DES MARINS



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du 26 novembre 2012

■ Délibération n°33

Le conseil d'administration de l'ENIM approuve le projet d'orientation de l'action sanitaire, sociale et de prévention de l'ENIM pour 2013.

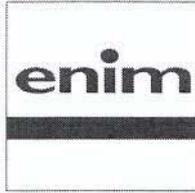
Le *- 4 DEC. 2012*

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du 26 novembre 2012

■ **Délibération n°35**

Le conseil d'administration approuve la convention proposée avec l'Association pour la gestion des institutions sociales maritimes (AGISM), relative à la gestion des hôtels des gens de mer pour 2012. Il porte à l'article 2 du projet de convention un taux d'acompte de 50% de l'estimation des compensations tarifaires pour 2012.

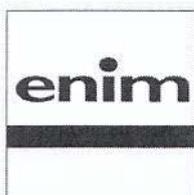
Le **- 4 DEC. 2012**

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du 26 novembre 2012

■ **Délibération n°36**

Le conseil d'administration approuve la convention proposée avec l'Association pour la gestion des institutions sociales maritimes (AGISM), relative à la gestion des hôtels des gens de mer pour le 1^{er} semestre 2013.

Le **- 4 DEC. 2012**

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du 26 novembre 2012

■ Délibération n°37

Le conseil d'administration approuve le projet de convention prévu pour l'année 2013 entre l'ENIM et l'Association pour la gestion des institutions sociales maritimes, relatif au foyer logement de Saint-Quay-Portrieux (Côtes d'Armor).

Le **- 4 DEC. 2012**

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du 26 novembre 2012

■ Délibération n°38

Le Conseil d'administration de l'ENIM approuve la modification de la convention conclue entre l'ENIM et la Caisse maritime d'allocations familiales (CMAF) le 3 juin 2009 selon les termes de l'avenant proposé.

Le Conseil autorise le directeur de l'ENIM à signer cet avenant.

Le

- 4 DEC. 2012

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du 26 novembre 2012

■ Délibération n°39

Le conseil d'administration approuve le projet de convention entre l'ENIM et le Service social maritime pour la période 2013-2015.

Le **- 4 DEC. 2012**

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du 26 novembre 2012

■ Délibération n°40

Le Conseil d'Administration autorise le directeur à signer l'avenant de prolongation jusqu'au 30 septembre 2013 de la convention de transports sanitaires du 30 juin 2006 conclue entre l'établissement national des invalides de la marine et la caisse de prévoyance sociale de Saint Pierre et Miquelon.

Le **- 4 DEC. 2012**

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du lundi 26 novembre 2012

■ Délibération n°41

Le directeur de l'ENIM est autorisé à engager les échanges avec la Caisse de Prévoyance Sociale de Polynésie française en vue d'élaborer un projet de transaction destinée à déterminer le reliquat de sommes dues par l'ENIM au titre de l'exécution de la convention du 17 septembre 2003 relative aux évacuations sanitaires des ressortissants de l'ENIM en Polynésie française.

Le **- 4 DEC. 2012**

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

Conseil d'Administration
de l'Etablissement national des invalides de la marine

Séance du jeudi 20 décembre 2012

■ Délibération n°48

Le conseil d'administration de l'ENIM approuve les nouvelles orientations mises en place en faveur des femmes marins enceintes qui se trouvent inaptes temporairement à la navigation du fait de la grossesse et dans l'attente du congé de maternité.

Le conseil d'administration charge le directeur de l'ENIM de prendre une nouvelle instruction en ce sens afin de remplacer la décision n° 577 du 01 août 2012.

Le conseil appelle une nouvelle fois de ses vœux une rapide évolution de la réglementation afin qu'un statut encadre juridiquement la période précédant le congé maternité des femmes marins enceintes.

Le

Le Président du Conseil d'administration

Patrick QUINQUETON

Le Directeur de l'Etablissement National
des Invalides de la Marine

Philippe ILLIONNET